

Comité administratif et juridique**CAJ/82/1****Quatre-vingt-deuxième session
Genève, 22 octobre 2025****Original : anglais
Date : 19 juin 2025****PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ***préparé par le Bureau de l'Union**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV.**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.***1. Ouverture de la session****2. Adoption de l'ordre du jour****3. Faits nouveaux intervenus à l'UPOV et aperçu des questions pertinentes pour le Comité administratif et juridique** (document SESSIONS/2025/1)

Une présentation sera faite sur des questions stratégiques, avec accès à une vidéo sur les faits nouveaux intervenus à l'UPOV.

4. Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein du Comité technique (document CAJ/82/2)

La présidente du TC informera le CAJ des faits nouveaux clés intervenus au TC/61 intéressant le CAJ, y compris les questions soulevées lors de la discussion ouverte du TC sur les "Nouvelles technologies en matière d'examen DHS".

5. Élaboration d'orientations et documents proposés pour adoption par le Conseil
(document SESSIONS/2025/2)

(a) Documents d'information :

UPOV/INF/22 Logiciels et matériels d'équipement utilisés par les membres de l'Union (révision)
(document UPOV/INF/22/12 Draft 1)

(b) Documents TGP :

TGP/5 "Expérience et coopération en matière d'examen DHS

Section 6 "Rapport UPOV d'examen technique et Formulaire UPOV de description variétale" (révision) : Explications supplémentaires concernant le "Rapport UPOV d'examen technique et Formulaire UPOV de description variétale" (document TGP/5, section 6/5 Draft 2)

Le CAJ examinera une révision des explications dans le "Formulaire UPOV de description variétale" sur la manière de fournir des informations aux points 16 (variétés similaires/différences) et 17 (informations supplémentaires); ainsi qu'une structure de document révisée indiquant la section "Description variétale" comme une annexe au "Rapport d'examen technique" et les explications comme un appendice.

TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note d'orientation 36 "Variétés indiquées à titre d'exemple" (révision) : Situations dans lesquelles les illustrations peuvent compléter ou remplacer les variétés indiquées à titre d'exemple (document SESSIONS/2025/2)

Le CAJ examinera la proposition visant à préciser les situations dans lesquelles les variétés indiquées à titre d'exemple doivent être mentionnées dans les caractères utilisés dans les principes directeurs d'examen et celles dans lesquelles les illustrations peuvent les remplacer.

6. Mesures visant à renforcer la coopération en matière d'examen (document SESSIONS/2025/3)

Le CAJ recevra un compte rendu sur le contexte et les travaux préparatoires d'un séminaire de sensibilisation à la coopération avec les obtenteurs dans le cadre de l'examen DHS, qui se tiendra dans l'après-midi du mercredi 22 octobre 2025, y compris la série de webinaires précédant le séminaire. Les informations recueillies pourraient être utilisées à des fins de formation future sur la base des expériences et des pratiques des membres.

7. Mises à jour des membres et observateurs de l'UPOV concernant la mise en œuvre du concept de variétés essentiellement dérivées (document CAJ/82/3)

Le CAJ sera invité à examiner les faits nouveaux pertinents, par exemple le rôle des techniques moléculaires dans l'évaluation de variétés essentiellement dérivées pour le blé et le soja, qui a été présenté lors du [TWM/3](#) à Beijing. L'ISF informera sur les faits nouveaux relatifs aux variétés essentiellement dérivées dans le document "ISF View on Intellectual Property" (Point de vue de l'ISF sur la propriété intellectuelle). Suite à la révision des Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (UPOV/EXN/EDV/3), le Conseil, à sa cinquante-septième session ordinaire, a décidé d'inscrire cette question comme point permanent à l'ordre du jour du CAJ.

8. Rapport sur le Groupe de travail sur le produit de la récolte et l'utilisation non autorisée de matériel de reproduction ou de multiplication (WG-HRV) (document CAJ/82/4)

Le CAJ recevra un compte rendu des progrès réalisés par le WG-HRV et, en particulier, de l'étude sur "l'étendue du droit d'obteneur" et la relation avec "l'épuisement du droit d'obteneur" afin de soutenir les travaux du WG-HRV.

9. Réunion sur les demandes électroniques (EAM) (document SESSIONS/2025/4)

Le CAJ examinera les mises à jour concernant UPOV e-PVP (système numérisé de l'UPOV permettant aux offices de protection des obtentions végétales de gérer les demandes et les droits octroyés, de communiquer avec les demandeurs et les titulaires, de publier des informations et de transmettre des données à la base de données PLUTO). Le CAJ sera également consulté sur les initiatives pertinentes concernant le développement durable des modules UPOV e-PVP (c'est-à-dire UPOV PRISMA, module d'échange de rapports DHS, module administration).

10. Bases de données d'information de l'UPOV (document SESSIONS/2025/5)

Le CAJ sera invité à examiner le programme d'amélioration de la base de données PLUTO et la stratégie visant à soutenir les membres de l'UPOV dans leurs contributions à la base de données PLUTO.

11. Techniques moléculaires (document SESSIONS/2025/6)

Le CAJ examinera les faits nouveaux intervenus au sein des organes de l'UPOV (TC et TWP) en 2025, notamment :

(a) les faits nouveaux au sein du Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d'essai (TWM) en ce qui concerne l'utilisation de marqueurs moléculaires dans l'examen DHS; l'identification des variétés; l'évaluation de la dérivation essentielle; l'application de la législation; et la coopération avec les organisations internationales.

(b) des propositions d'orientations concernant i) le protocole standard harmonisant les informations à fournir dans les principes directeurs d'examen lorsque des marqueurs moléculaires sont utilisés comme autre méthode d'évaluation des caractères; et ii) les procédures de validation des marqueurs moléculaires spécifiques à un caractère proposés pour inclusion dans les principes directeurs d'examen en tant qu'autres méthodes d'évaluation des caractères.

(c) les politiques en matière de confidentialité et d'accès aux données moléculaires, y compris une proposition d'enquête auprès des membres de l'UPOV.

(d) les initiatives conjointes avec l'OCDE et l'ISTA, notamment : i) harmonisation des termes, des définitions et des méthodes en rapport avec les techniques moléculaires; ii) réunion conjointe avec les participants du TWM, des systèmes de semences de l'OCDE et du comité des variétés de l'ISTA pour examiner la coopération en matière d'utilisation des marqueurs moléculaires aux fins de chaque organisation; et iii) établissement d'ensembles communs de marqueurs moléculaires pour l'identification des variétés.

12. Programme de la quatre-vingt-troisième session

13. Adoption du compte rendu¹ (selon le temps disponible)

14. Clôture de la session

[Fin du document]

¹ Le document SESSIONS/2025/INF/1 contiendra la liste des personnes inscrites à l'avance à la session. La liste finale des personnes ayant participé à la session sera publiée en annexe du rapport adopté de la session.